

Le recensement, c'est maintenant !



Répondez sur internet, c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr

Du 17 janvier au 16 février 2019



Des entrées de ville
soignées

p. 5

Des logements
en construction

p. 6

Histoire :
les escaliers à vis

p. 7

Le prélèvement
à la source

p. 8





L'Édito du Maire

Ce début d'année 2019 me donne l'occasion de vous présenter, à titre personnel et au nom de l'ensemble du conseil municipal et des services municipaux, tous nos vœux de santé et de prospérité. Je souhaite ardemment que cette nouvelle année soit riche de projets et de réussites, et qu'elle vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, la réalisation de toutes vos espérances.

Dans l'attente, je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau bulletin municipal dans lequel nous essayons de vous donner un maximum d'informations sur notre action municipale.

Le Congrès des Maires fin 2018 à Paris, a souligné les difficultés des communes face à l'effort financier exigé par l'Etat pour contribuer à la réduction de la dette publique tout en demandant de garantir la présence des services publics de proximité. Cette situation est difficilement tenable car la réduction des moyens dédiés aux collectivités menace l'investissement local qui est pourtant capital pour le développement, les équipements et les services à la population.

De plus, la suppression de la taxe d'habitation, dont nous ne connaissons toujours pas les modalités de compensation pour le bloc local, renforce l'inquiétude des élus.

Le thème de ce 101^{ème} congrès était : « Servir le citoyen et agir pour la république ». Est-ce que les communes ont toujours les moyens de cette politique ?

La question est posée de plus en plus fortement.

La complexité du mandat et l'éloignement de la décision au détriment de la proximité suite aux transferts de compétences vers la communauté des communes et la mutualisation de services sont des éléments nouveaux et très prégnants.

Toutefois, la ville de Roscoff possède des atouts majeurs qui en feront toujours sa force et permet de regarder l'avenir sereinement. Bonne année 2019 à chacune et à chacun de vous.

Joseph Séité

Directeur de la publication : Joseph Séité

Rédaction : Service Communication

Crédit photos : Mairie de Roscoff, Emmanuel Berthier, J.P Samblat

Création de la maquette, réalisation et impression :
Imprimerie de Bretagne



Tirage : 3 500 exemplaires

Ce numéro de Roscoff infos est également disponible au format pdf sur le site de la ville : www.roscoff.bzh

 [facebook.com/VilleRoscoff](https://www.facebook.com/VilleRoscoff)
 twitter.com/VilleRoscoff

E penn kentañ 2019 e c'hellan souetiñ yec'hed ha prosperite deoc'h, em anv-me hag en anv ar c'huzul-kêr ha servijoù kêr.

C'hoantaat a ran kenañ ma vo leun ar bloavezh nevez-mañ a vennadoù hag a droioù mat, ha ma teuo da wir ar pezh a esperit, c'hwi hag ar re oc'h tomm dezho.

Da c'hortoz, ho po plijadur, emichañs, pa lennoc'h ar c'hannadig nevez-mañ. Ennañ e klaskomp reiñ deoc'h ar muiañ a ditouroù ar gwellañ diwar-benn ar pezh a reomp evit kêr.

E Kendalc'h ar vaered e fin 2018 e Pariz, e oa bet lakaet war wel pegen diaes eo d'ar c'humunioù talañ ouzh ar striv a-fet arc'hant goulennet gant ar Stad evit sikour digreskiñ an dle publik, ha derc'hel servijoù publik tost d'an dud war un dro. Diaes-kaer eo ar blegenn-se rak digresk an arc'hant roet d'ar strollegezhioù a laka ar postadurioù lec'hel e bili-bann. Hollbouezus ez int koulskoude evit an diorren, an aveadurioù hag ar servijoù d'an dud.

Nec'het eo an dilennidi, ouzhpenn-se, rak lamet e vo an taos war al lojeiz, ha n'ouzomp ket c'hoazh penaos e vo kempouezet evit ar strollegezhioù. Tem ar 101vet kendalc'h-se a oa : « Servijout ar geodedourien ha labourat evit ar republik ».

Daoust hag ar c'humunioù o deus aez c'hoazh da ren ar politikerezh-se ? An dra-se a glasker gouzout muioc'h-mui.

Luziet eo ar respetad, ha graet e vez an divizoù pell diouzh an dud ha neket tost dezho abalamour d'ar c'hefridioù a zo bet fiziet er gumuniezh-kumunioù. Lakaet ez eus bet ivez servijoù da vezañ boutin. Elfennoù nevez eo kement-se, hag efedoù bras o deus.

Evelato, kêr Rosko he deus perzhioù-mat eus ar c'hentañ, hag a ro nerzh dezhi, ha ganto e c'heller sellet seder ouzh an amzer da zont.

Bloavezh mat da bep hini ac'hanoc'h e 2019.

Joseph Séité

Proverbe en breton

**« Bloavezh mat deoc'h,
yec'hed ha prosperite
hag ar baradoz
e fin ho puhez »**

Bonne année à vous,
santé et prospérité, et le paradis
à la fin de votre vie

GROS PLAN

sur novembre et décembre



▲ Jeudi 8 novembre - espace Mathurin Méheut

Traditionnel repas des anciens

Le 8 novembre, près de 150 personnes de plus de 70 ans résidant dans la commune ont répondu à l'invitation du CCAS. Elles ont été reçues à l'espace Mathurin Méheut, où les chanteurs et conteurs ne se sont pas fait prier pour animer l'excellent déjeuner servi par un traiteur.



▼ Dimanche 11 novembre – centre-ville

Une commémoration du centenaire très suivie

La cérémonie du Souvenir, célébrant le 100^{ème} anniversaire de l'Armistice mettant fin à la guerre 14-18, a été suivie par de très nombreux participants. Après une messe célébrée à l'église et une volée de cloches qui a duré 11 minutes pour célébrer l'événement, deux adjoints au maire ont lu les 158 noms des soldats tombés en 14-18, puis l'hymne national a été chanté par l'assemblée devant le monument aux morts. Michel Renault a ensuite été décoré de la médaille de la Reconnaissance de la Nation et de la médaille Commémorative d'Algérie.



▲ Du 30 novembre au 2 décembre – supermarché Casino

Collecte Banque Alimentaire : toujours plus de générosité

Les membres du CCAS se sont mobilisés à l'occasion des journées nationales de la Banque Alimentaire pour recueillir 483 kg de denrées alimentaires (auxquelles s'ajoutent 80 articles d'hygiène non pesés) au supermarché Casino. Elles seront distribuées tout au long de l'année aux familles roscovites en difficulté. Le CCAS remercie tous les donateurs pour ce geste de solidarité.



▲ Dimanche 2 décembre – espace Mathurin Méheut

Bourse aux livres : toujours un succès

La bibliothèque municipale a organisé sa traditionnelle bourse aux livres qui a attiré 250 visiteurs en quatre heures. 10.000 ouvrages à 0,50 et 2 €, provenant du désherbage annuel de la bibliothèque, étaient proposés. Marie Henry, responsable de la bibliothèque municipale, a tiré un bilan positif de cette grande braderie dont les recettes seront utilisées pour l'achat de nouveaux livres.



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**.

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR, À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Insee & votre commune

Des entrées de ville soignées

Création de pistes cyclables et effacement des réseaux

Pistes cyclables : travaux achevés

Les travaux d'aménagement des pistes cyclables au niveau des deux entrées de ville de Roscoff se sont achevés fin novembre pour un résultat plus que satisfaisant : au-delà de l'esthétisme, c'est la sécurité des usagers (piétons, cyclistes et automobilistes) qui est dorénavant assurée. Le planning des travaux (durée 3 mois) a été parfaitement respecté grâce à la maîtrise d'œuvre menée par ING Concept et l'entreprise de travaux publics Colas. Sur les cinq tranches à réaliser, deux sont désormais opérationnelles avec 1710 mètres de linéaire cyclable réalisés. La municipalité va poursuivre le travail en 2019. L'aménagement de ces deux tronçons s'élève à 508 620 € TTC, la ville a pu bénéficier de subventions de la part du Conseil Départemental mais également de l'Etat au titre de la transition énergétique (TEPCV) pour un montant total de 357 500 € HT, soit un reste à charge pour la commune de 160 860 € TTC.



Les travaux réalisés embellissent les entrées de ville

Effacement des réseaux : joindre l'utile à l'agréable

La municipalité a également réalisé des travaux d'effacement des réseaux rue de Pontigou par le Sdef et la Stepp. L'enfouissement des réseaux basse tension, l'éclairage public et télécommunications ont consisté à la suppression de 10 poteaux béton, la pose de 450 mètres

de câbles souterrains et la pose de 24 lanternes sur 20 candélabres. Fortement subventionnés, ces travaux, d'un montant 159 766 €, reviennent à 86 419 € pour la commune. Les prochains travaux d'effacement des réseaux auront lieu en 2019 route du Laber. La commune, depuis

près de 30 ans, a entrepris ces effacements, qui valorisent le paysage environnemental (plus de câbles électriques en hauteur) et qui évitent également les ennuis par fortes tempêtes.



La cale de la barge a subi des dommages lors des intempéries hivernales

Cure de jouvence pour la cale de la barge

Des travaux au niveau de la cale de la barge ont été achevés début décembre. L'édifice avait subi de nombreux coups de butoir lors d'accostages les jours de tempête. Après la démolition de 110 m² de dalle béton sur une épaisseur de 20 cm, l'entreprise BMB de Ploufagan a effectué un double ferrailage de la zone abîmée et a coulé 30 m³ de béton fibré. Le coût des travaux est estimé à 27 000 € TTC.

La Poste à Roscoff : les horaires ont changé

Le bureau de poste de Roscoff a modifié ses horaires depuis le 3 décembre 2018 :

Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Mardi : de 9h45 à 12h

Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Jedi : de 9h à 12h

Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Samedi : de 9h à 12h

Boîtes à livres : partagez !

Deux boîtes à livres ont été installées peu avant l'été square Le Jeune et Place Lacaze Duthiers. Ce nouveau concept, qui permet d'emprunter librement des ouvrages, de les replacer ou non après lecture, ou d'en apporter de nouveaux a vite trouvé son public, surtout en mode emprunt. Par contre peu de dépôts y sont réalisés : si vous voulez faire vivre cette boîte, n'hésitez pas à y déposer les romans, BD... que vous aurez eu plaisir à lire pour les faire partager aux autres.

Subventions aux associations

Les demandes de subventions doivent être déposées en mairie avant le 15 mars 2019. Pour les associations roscovites, un imprimé est disponible en mairie. Pour les associations extérieures, merci d'adresser un courrier.

Rens. Mairie de Roscoff – 02 98 24 43 00
secretariat.mairie@roscoff.fr

Secours Catholique recherche bénévoles

Le Secours Catholique intervient pour répondre à l'urgence de toutes les situations de précarité dans votre commune. Les bénévoles s'emploient à accueillir, écouter et répondre aux premiers besoins, alerter les pouvoirs publics, soutenir et accompagner les projets personnels, aider au retour à l'emploi, ...

Rens. Secours Catholique du Haut-Léon
Keroulas – Saint-Pol-de-Léon

Ouvert tous les vendredis matins
de 10h à 12h - 06 38 64 50 43

Des logements en construction à Roscoff

Alors que les constructions de la partie sud de l'éco-quartier sont déjà bien engagées, la municipalité travaille avec Finistère Habitat sur un projet de logements sur le terrain près de la maison de santé pluridisciplinaire.

La municipalité a rencontré en décembre Finistère Habitat afin d'évoquer l'implantation future de logements derrière la maison de santé pluridisciplinaire qui sera sortie de terre en 2019. Une quinzaine de logements en location ainsi que des maisons individuelles pour primo-accédants verront le jour à l'horizon 2020/2021.



La construction des logements sur la partie sud de l'éco-quartier avancement dans les délais impartis

Concernant l'éco-quartier de la gare, les premiers bâtiments, au sud du projet, sont sortis de terre. Il s'agit de constructions vouées à l'habitat social. Bientôt, les permis de construire des maisons individuelles seront actés, quand les dernières barrières administratives auront été levées.

Tourisme : une hausse des visites en 2018

Les membres du Comité d'initiative touristique locale (CITL) se sont réunis début décembre pour effectuer le bilan de la saison touristique 2018 à l'office de tourisme de Roscoff.

De janvier à octobre, 72 249 visiteurs ont été comptabilisés. Pour rappel, 2017 avait enregistré 66 750 passages. Pour l'ensemble des six guichets de Haut-Léon communauté, la fréquentation est en hausse entre mi-juin et mi-septembre. 43 097 visiteurs en 2018 contre 39 448 en 2017.

Une clientèle française

La clientèle est principalement française. 18 241 visiteurs de Bretagne, Ile-de-France, Pays-de-Loire, Auvergne, Normandie, sont dénombrés entre janvier et octobre. Le Royaume-Uni (1 720), l'Allemagne (812), la Belgique (494), l'Espagne (323), la Suisse (216), l'Italie (187), les Pays-Bas (148) complètent les statistiques.

Les équipes de l'Office de Tourisme ont créé un blog expérientel (blog.roscoff-tourisme.com) pour proposer des séjours / WE à la carte sur l'ensemble du territoire en fonction des loisirs et envies du touriste. Un site internet exclusivement réservé à la clientèle britannique a également été créé (www.visit-roscoff.co.uk).

Le cyclo tourisme en vogue

La mise en place d'un nouveau circuit vélo-marche est envisagée pour 2019 dans l'ensemble du territoire. L'étude menée en 2018 par une étudiante en master devrait aboutir à une publication, après validation par le Département, des sept circuits inscrits proposés. Pour Roscoff, un circuit est prévu de la vieille ville à la presqu'île de Perharidy, à vélo. Ensuite, le sportif pourra arpenter la plage à pied, après avoir garé son vélo en un lieu signalé. La signalétique globale devrait être prise en charge par Haut-Léon communauté.



Le Finistère Nord est plébiscité pour la randonnée et le cyclo tourisme

Roscoff si on sortait ?

Jan-Fév
2019

Toutes les animations sur
www.roscoff.fr

 VilleRoscoff

 @VilleRoscoff

Mardi 1^{er} janvier

Bain du Premier de l'An

15h - Plage de Traon Erc'h
Collation et vente de l'affiche de l'événement au profit de la SNSM.

Les déguisements sont les bienvenus
20h45 : Diffusion du court-métrage « Les Baigneuses » suivi du film « Le Grand Bain »
Cinéma Ste Barbe

Rens. Mairie de Roscoff
02 98 24 43 00
communication.mairie@roscoff.fr

Vendredi 4 janvier

Vœux à la population

18h - Salle Polyvalente
Ouvert à tous

Rens. Mairie de Roscoff
02 98 24 43 00
communication.mairie@roscoff.fr

Mardi 8 et 22 janvier / mardi 5 février

Cours de danse bretonne

Proposé par Ar Boutou Nevez
20h00 - espace Mathurin Méheut

Rens. brigitte-legoff@wanadoo.fr

Jeudi 10 janvier

Connaissance du Monde

« Corse Sauvage : le terroir et le maquis »
Projection commentée par Jeanne Baron
14h30 et 20h - Cinéma Ste Barbe

Rens. 06 16 95 89 77
art.culturearoscoff@gmail.com

Samedi 26 janvier

Bal Masqué

De 15h à 18h - Espace Mathurin Méheut
Organisé par le service enfance jeunesse de la ville de Roscoff et el Conseil Municipal Enfants

Rens. Service enfance Jeunesse
02 98 19 31 31
ej.mairie@roscoff.fr

Samedi 26 janvier

Nocturne à la bibliothèque municipale

dans le cadre de la nuit de la lecture
Ambiance « Hygge », venez avec votre couverture
Boissons chaudes et coloriations pour les enfants
De 20h à 22h - bibliothèque municipale

Rens. 02 98 19 31 27
bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Lundi 4 février

Conférence sur les constellations familiales

Notre histoire familiale, nos souffrances, nos difficultés personnelles
20h30 - espace Mathurin Méheut
Entrée : 5 €

Rens. 06 63 20 52 47
virginserandour@gmail.com

Jeudi 7 février

Les Grands Voyageurs

« Géorgie : la fleur du Caucase »
Un film de Nadine et Jean-Claude Forestier
14h30 et 20h - Cinéma Ste Barbe

Rens. 06 16 95 89 77
art.culturearoscoff@gmail.com

Vendredi 8 février

Ta bibliothèque en pyjama

Lecture de contes pour les 4-7 ans
De 20h à 20h30 - bibliothèque municipale
Gratuit sur inscriptions

Rens. 02 98 19 31 27
bibliotheque.mairie@roscoff.fr

Dimanche 10 février

Vide grenier et BB puces

De 9h à 18h - salle polyvalente
Petite restauration sur place

Rens. e.alasset@gmail.com

Dimanche 10 février

Conférence voyage

« Le Tibet » par Pierre Hurteaux
15h - Espace Mathurin Méheut

Rens. 06 11 72 69 05
asmdujardin@gmail.com

Samedi 23 février

Concert cabaret jazz

En prélude du festival Jazz'in Rosko 2019
Concert du groupe Laberjazz
20h30 - Espace Mathurin Méheut
Payant

Rens. 06 82 85 59 10
joel.leleux@orange.fr

Sam. 23 et Di. 24 février

Compétition de roller skate cross

Slalom vitesse, figure, skatecross et saut en longueur
De 9h à 17h - salle polyvalente
Gratuit

Rens. rollerroscoff@gmail.com

Dimanche 3 mars

Conférence « Trois femmes venues d'ailleurs »

par Dany Guillou
15h - Espace Mathurin Méheut
Gratuit

Rens. 06 11 72 69 05
asmdujardin@gmail.com

Jeudi 7 mars

Les Grands Voyageurs

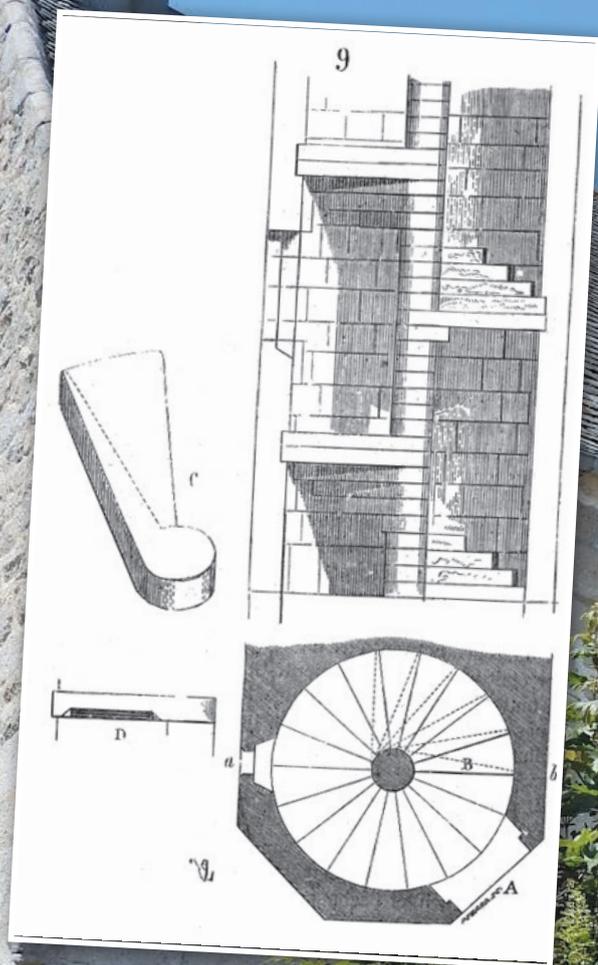
« 3 ans autour du monde à vélo : Solidream »
Un film de Brian Mathé, Morgan Monchaud et Siphay Vera
14h30 - Cinéma Ste Barbe

Rens. 06 16 95 89 77
art.culturearoscoff@gmail.com



Les belles demeures : les tours et escaliers à vis

Maison située Quai du Général de Gaulle
à proximité du Square Le Jeune



Origine et fonctionnalités.

Le mot tour vient du latin turris : bâtiment construit en hauteur, dominant un édifice ou un ensemble architectural (souvent destiné à la protection militaire).

Le mot escalier, d'origine provençale vient du latin scale (échelle) remplaçant dans sa conception actuelle l'ancien terme français degré (marche d'escalier, échelon).

A Roscoff, on peut encore voir de nombreuses maisons à tour ronde ou carrée.

Dans les propriétés en bord de mer, les tours devaient probablement permettre d'observer tout danger éventuel venant du large. Certaines renferment un escalier à vis en pierre.

Déjà utilisés au Moyen Age, dans les châteaux, ces escaliers en colimaçon présentaient l'intérêt de freiner les mouvements des attaquants en cas d'invasion. Aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, l'escalier, inscrit dans une tour, montre également la puissance du propriétaire. Ce rôle symbolique explique la place réservée à l'escalier, en plus de la fonction à desservir tous les étages sans empiéter sur l'espace habitable.

L'escalier à vis s'élève en décrivant une hélice formée par des marches superposées, qui tournent autour d'un axe appelé noyau. Il se prête à l'ouverture de portes dans toutes les directions et à tous les niveaux.

Chaque marche, triangulaire, porte à son extrémité un bout du noyau, de même épaisseur, et repose de l'avant sur l'arrière de la marche inférieure. A l'autre extrémité, elle rentre dans le mur. Le dessous des marches étant visible, celles-ci sont chanfreinées (taille d'une pierre en brisant son angle afin d'obtenir une surface oblique). Ce genre de travail montre la grande maîtrise des compagnons de l'époque.

Le répertoire électoral unique

La loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 sur la réforme de l'inscription sur les listes électorales, avec la mise en place d'un répertoire électoral unique (REU), entre en vigueur au 1^{er} janvier 2019. Elle a pour objectif principal de rapprocher les listes électorales de la réalité du corps électoral en remédiant aux imperfections constatées. Les listes électorales sont donc désormais gérées par l'INSEE et les communes accèdent uniquement aux données concernant leurs électeurs via un portail spécifique.

Si vous êtes déjà inscrit, vous n'avez pas de démarche particulière à entreprendre. Les électeurs recevront une nouvelle carte entre le 31 mars et le 26 mai sur laquelle figurera un identifiant national.

Les modifications apportées par cette réforme à compter du 1^{er} janvier 2019 :

- une inscription des électeurs possible presque jusqu'au dernier moment. **Pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2019.**
- des conditions d'inscriptions élargies
- possibilité de demander son inscription sur la liste électorale par téléprocédure sur servicepublic.fr ou en déposant un formulaire en mairie
- les inscriptions d'office au REU des jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans seront effectuées par l'INSEE.
- la réforme met fin à la possibilité d'une inscription simultanée sur les listes électorales communales et les listes électorales consulaires pour les français établis hors de France.

A terme une consultation de sa situation personnelle vis-à-vis du REU sera possible sur servicepublic.fr



Prélèvement de l'impôt la source : actif au 1^{er} janvier 2019



La réforme du prélèvement de l'impôt sur le revenu à la source rentre en vigueur le 1^{er} janvier 2019. Elle concerne les particuliers imposables qui payeront dorénavant leur impôt dès la perception de leurs revenus, mais aussi les professionnels qui doivent adapter la gestion de la paye pour effectuer ce prélèvement auprès des salariés.

- Vous souhaitez signaler une modification de situation de famille ou une modification de votre niveau de revenus ? A compter du 2 janvier 2019,

vous avez la possibilité de signaler ce changement à la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source » de votre compte sur le site impots.gouv.fr. Si vous n'avez pas internet, vous pouvez aussi appeler le 0811 368 368 ou vous déplacer dans votre centre des finances publiques en début d'année.

- Vous entrez dans la vie active et vous souhaitez savoir quel taux de prélèvement sera appliqué : votre employeur appliquera un taux non personnalisé déterminé à partir d'un barème en fonction de votre revenu. Ce sera un taux nul si votre rémunération mensuelle est inférieure à 1367 €. En cas de contrat court inférieur à 2 mois, une déduction est opérée sur votre revenu.

- Vous exercez une profession indépendante (artisan, commerçant...), le montant de l'impôt correspondant sera prélevé mensuellement (ou trimestriellement sur option) sur votre compte bancaire.

- Vous avez obtenu en 2018, une déduction et/ou un crédit d'impôt suite à des dépenses effectuées en 2017 concernant un emploi à domicile, des frais de garde d'enfant, une cotisation syndicale, un don à une association ou un investissement locatif : en janvier 2019, sans démarche de votre part, vous percevrez un acompte de 60 % de ce crédit réduction d'impôt sur votre compte bancaire. Le solde versé à l'été 2019 sur la base de votre déclaration de revenus 2018.

Les services de finances publique sont les seuls interlocuteurs pour répondre à vos questions portant sur le taux qui est appliqué pour déterminer le prélèvement.

Il importe néanmoins que vous ayez au préalable obtenu un avis d'imposition en 2018 pour déterminer ce taux de prélèvement (qui peut être nul si vous êtes non imposable). A défaut, c'est le barème qui sera appliqué.

Rens. www.impots.gouv.fr

#MaCommuneJyTiens

Afin de réaffirmer le rôle et la place de la commune, des élus et équipes municipales, l'Association des Maires de France lance une campagne de communication nationale et portée par le hashtag #MaCommuneJyTiens. Cette campagne est pensée comme un appel. Un appel de l'AMF et des présidents d'intercommunalité, un appel de toutes les équipes municipales, un appel du corps citoyen lui-même pour mettre en lumière l'engagement quotidien et le dévouement du maire et de ses équipes, pour le bien-être et le développement de leurs communes. Le maire est à la fois le premier recours et le dernier espoir pour nombre de concitoyens. Il est le point de contact opérationnel entre les valeurs qui font la Nation et l'humanisme de proximité, celui des petits gestes du quotidien.

Cette campagne veut révéler, par le biais d'affichages et de publications sur les réseaux sociaux, l'importance de la commune dans tous les domaines du quotidien et valoriser l'attachement à cette institution de proximité.

Plus d'infos : MaCommuneJyTiens.amf.asso.fr

Servir 8 millions de repas par jour à toutes les générations ?

ON LE FAIT !

LES MAIRES DE FRANCE

#MaCommuneJyTiens

Ramasser 600 000 tonnes de déchets sauvages sur la voie publique ?

ON LE FAIT !

LES MAIRES DE FRANCE

#MaCommuneJyTiens

2019 : les produits chimiques au jardin, c'est fini ! *

Qu'est-ce qu'on attend pour jardiner au naturel ?

Retrouvez toutes les astuces sur le site :

www.jardineranaturel.org

* Produits phytosanitaires interdits de vente, de détention et d'utilisation sauf les produits de biocontrôle, à faibles risques ou utilisables en agriculture biologique à partir du 1er janvier 2019 (loi Labbé).

Eau & Rivières
de Bretagne

mce
la maison
des collectivités
2019
Maison
de la Bio

ÉCOPHYTO
JEVI
JARDINS ESPACES VÉGÉTAUX
ET INFRASTRUCTURES

© Pierre-Yves Pasco

Infos pratiques

Les services de la mairie

Hôtel de Ville – 6 rue Pasteur
CS 60069 - 29680 Roscoff

Tél. 02 98 24 43 00 – Fax. 02 98 24 43 07
accueil.mairie@roscoff.fr - www.roscoff.fr

Service Accueil – État Civil : 02 98 24 43 00

Service Urbanisme : 02 98 24 43 03

Autres services : 02 98 24 43 00

Services techniques – Allée des Embruns
02 98 61 20 42

Police Municipale – Rue Armand Rousseau
02 98 19 33 74

Centre de Loisirs Kerjoie – Le Laber
02 98 19 32 69

Bibliothèque Municipale – Rue Célestin Séité
02 98 19 31 27

Bureau du Port – Vieux Port - 02 98 69 76 37

Maison des Johnnies et de l'Oignon de Roscoff
48 rue Brizeux - 02 98 61 25 48

Office du Tourisme - Quai d'Auxerre
02 98 61 12 13 - info-roscoff@roscoff-tourisme.com
www.roscoff-tourisme.com

Haut Léon Communauté

Maison des Services - 29 rue des Carmes - BP 116
29250 Saint-Pol-de-Léon - 02 98 69 10 44
cc@pays-leonard.com - www.pays-leonard.com

Déchets

La déchetterie de Ty Korn à Plougoum est ouverte gratuitement aux particuliers le lundi de 13h30 à 17h30 du mardi au samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Tél. 08 00 22 05 74

Aire de déchets verts

Allée des Embruns (à côté de la salle polyvalente)
Dépôt des petits déchets verts sous surveillance le samedi de 9h00 à 11h45 et le lundi de 9h00 à 17h00.

Permanence des élus municipaux

Joseph SEITE, Maire
Mardi 15h30 - 17h30
Vendredi 10h00 - 12h00

Daniel HYRIEN, 1^{er} adjoint, en charge des travaux et de l'environnement
Lundi 16h00 - 17h30

Maryvonne BOULCH, adjointe à la jeunesse, aux affaires scolaires et sociales
Mardi 10h00 - 11h30

Gilbert CHAPALAIN, adjoint aux finances, au tourisme, au patrimoine et à la culture
Samedi 10h00 - 11h30

Sylviane MALEGEANT, adjointe à l'animation et à la vie économique
Lundi 9h00 - 10h30

Patrick RENAULT, adjoint en charge de l'administration générale et de l'urbanisme
Jeudi 14h00 - 16h00

Alain CREIGNOU, conseiller délégué aux affaires rurales et aux sports
Sur rendez-vous

Maël DE CALAN, conseiller délégué à l'Agenda 21 et à la communication
Sur rendez-vous

Agir et bien vivre à Roscoff



L'avenir de la ligne ferroviaire en suspens

En partenariat avec Morlaix

Communauté et Haut Léon Communauté, la Région Bretagne a engagé en mars 2018, une étude sur le développement du transport collectif sur l'axe Morlaix/Roscoff. Concernant le ferroviaire, l'étude prend en compte les récents effondrements qui ont conduit à une interruption totale du trafic. Elle souligne également le caractère décroissant des flux domicile-travail tandis que les déplacements touristiques sont importants.

Cinq trajectoires d'évolution ont été explorées en associant les acteurs du territoire. L'étude montre qu'à court terme, seul le développement de l'offre car est envisageable.

Dans ce contexte, la Région Bretagne va mettre

en place au 1^{er} janvier 2019, une desserte car unifiée offrant aux voyageurs une meilleure lisibilité du service. Tout usage du ferroviaire nécessite des études techniques approfondies et des travaux, impliquant un délai minimum de réalisation de 4 à 5 ans. Morlaix Communauté, Haut Léon Communauté et la Région Bretagne ne ferment pas la porte au ferroviaire même si les coûts de rénovation sont aujourd'hui estimés à 44 millions d'euros. Ce coût est très supérieur aux travaux effectués sur d'autres en lignes en Bretagne.

Les élus vont donc interpellier officiellement SNCF Réseau, le maître d'ouvrage, et l'Etat sur leurs intentions de financement pour la remise en état de la ligne.

Les membres de la liste

«Agir et bien vivre à Roscoff»

Roscoff Autrement

ROSCOFF, AUTREMENT

ROSKO MOD-ALL

Eau et assainissement, vous êtes surtaxés

En 2012, la délégation de service public de l'eau a été renouvelée avec une forte baisse des tarifs de la SAUR. Fort de cette baisse, Monsieur le Maire avait fait voter une augmentation de la part communale des tarifs dans une proportion très élevée 142 % pour l'eau, et 97 % pour la 1^{ère} tranche pour l'assainissement. Aucune raison ne justifiait ces augmentations, les budgets étant en équilibre, les investissements liés aux travaux d'amélioration et de renouvellement des réseaux étant financés et réalisés dans de bonnes conditions. C'est aussi le constat de la chambre régionale des comptes de Bretagne (CRCB), qui pose la problématique des tarifs élevés dans notre commune, et demande à Monsieur le Maire de

mettre fin à la situation de suréquilibre structurel des budgets de l'eau et de l'assainissement. Les roscovites n'ont pas à payer l'eau et l'assainissement plus cher que nécessaire. Ils doivent payer le juste prix. Dans ce contexte, la baisse de 5 % adoptée par le conseil municipal d'octobre avec un renfort de publicité dans le dernier Roscoff info pour les trois dernières tranches est loin d'être suffisante et ne permettra pas d'atteindre l'objectif demandé par la CRCB. Monsieur Le Maire avait la possibilité de proposer une baisse plus importante, notre groupe a défendu une baisse d'au moins 10 % mais nous n'avons pas été entendus.

A.M. DENIEUL, B. NOBLOT, M. AUTRET, E. COUCHOURON

<https://roscoffautrement.wordpress.com/>

Roscoff à gauche toute



Quartier gare

Alors que la SNCF a annoncé son intention de ne pas continuer à exploiter la ligne de chemin de fer Morlaix-Roscoff, il va bien falloir reconsidérer le projet.

Il n'y a aucun sens à ce que se bâtisse un quartier avec un petit lotissement au sud, des petits immeubles au nord, le tout coupé par une voie de chemin de fer qui ne sera plus exploitée.

Il faut donc que la SNCF cède au plus vite les terrains concernés pour pouvoir bâtir un projet

cohérent. Il est nécessaire de prendre une décision rapide à moins d'aboutir à quelque chose d'aberrant.

Concernant le lotissement au sud, heureusement que le travail des bailleurs sociaux avance, car pour ce qui est des terrains en accessions à la propriété, les choses semblent bloquées.

Pendant ce temps, la population de Roscoff baisse encore..

Stéphane AUDIC

<http://roscoffagauchetoute.blogspot.fr>

Club de la Troisième Vague

Des jeux et du lien

L'association « la troisième vague » permet aux retraités de Roscoff et des alentours de se réunir chaque semaine autour d'activités communes.

L'association La troisième vague compte aujourd'hui 42 adhérents. Chaque mercredi et vendredi, les anciens se retrouvent à l'espace Mathurin Méheut pour jouer à la belote, aux dominos ou encore au scrabble. Certains optent pour la marche le mercredi après-midi.

Roberte Quéméré, retraitée dynamique, dirige l'association depuis 2013. « Ces temps d'activités permettent aux retraités d'éviter l'ennui, la solitude que la vie moderne impose parfois. Ces activités nous permettent d'échanger, de discuter et de passer du bon temps ensemble » explique-t-elle. L'association propose à ses adhérents un goûter à chaque rencontre pour prolonger ces moments d'échanges sympathiques. Au-delà de ces activités hebdomadaires, l'association organise chaque année un repas de Noël ainsi qu'une sortie culturelle dans le département. Le club est affilié à Génération Mouvement, ce qui permet également aux adhérents d'obtenir divers avantages : réductions chez certains prestataires, sorties, voyages....



La belote et le domino remportent un franc succès lors des activités hebdomadaires proposées par l'association

Rejoignez le club !

L'association compte moins d'adhérents que les années précédentes et Roberte lance un appel aux nouveaux retraités qui voudraient intégrer le club. « Nous souhaitons accueillir de nouveaux membres et pourquoi pas proposer de nouvelles activités, nous sommes ouverts à tous, aujourd'hui la moyenne d'âge dans le club est de 80 ans mais le dynamisme et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous ! »

L'avis des adhérents

Marie-Madeleine, 75 ans

« Les activités du club me permettent de continuer à faire travailler ma mémoire tout en m'amusant. J'aime retrouver les autres adhérents pour échanger, papoter, c'est une façon de casser le quotidien. »

Jeanine, 76 ans

« Voilà 7 ans que je me rends au club chaque semaine pour jouer au domino, c'est un besoin vital pour moi. Je vis seule et ces moments en commun sont très importants pour mon épanouissement personnel. »



Plus d'infos : Association « La troisième vague »

Mme Roberte Quéméré, Présidente - rob.quemere@gmail.com - 06 27 27 13 20